

14-1 Manifestations organisées par la Ville - Location, pose, dépose, maintenance de matériel électrique - Appel d'offres ouvert - Autorisation de signature

Au début de la délibération il est écrit qu'il est nécessaire de faire appel à une entreprise spécialisée.

Voilà où nous a mené votre politique d'externalisation des activités.

Voilà les conséquences de la programmation de la mort lente du service électricité de la ville.

Voilà les effets des suppressions d'emplois dans un service qui a toujours été réputé pour son professionnalisme.

Voilà l'incidence de votre gestion qui privilégie l'utilisation coûteuse du « carnet de chèque » vers les entreprises privées, en lieu et place de la gestion du personnel municipal.

Pour tenter de vous justifier, vous évoquez la raison des caractéristiques techniques des prestations demandées. Cela en faisant fi des compétences des employés municipaux.

Il est vrai que vous omettez de dire qu'au-delà des prestations techniques, il faut assurer une permanence de soutien hors heures ouvrables et pendant les jours fériés et c'est là que le bât blesse.

Avez-vous des explications sur le fait que malgré une fourchette importante entre les montants minimum et maximum, on se trouve dans l'obligation d'en rajouter ?

Nous avons la certitude qu'avec un marché à bon de commande, vous allez faire exploser les crédits.

A noter qu'aux dires de certaines associations, le prestataire ne se pose pas trop de questions techniques et n'hésite pas à utiliser assez fréquemment les groupes électrogènes plutôt que de s'embêter à se connecter sur le réseau.

Il faut savoir que procédant ainsi, le coût est bien supérieur à un branchement classique, que la pollution liée au bruit peut gêner certaines manifestations, tout cela sans évoquer la pollution par les gaz d'échappement.

Notre proposition est de rejeter la délibération et qu'au terme du marché, le service électricité reprenne cette activité avec au préalable si nécessaire, l'embauche ou la réaffectation de personnel. Cela sans oublier une bonne formation électricité pour les débutants et des formations qualifiantes pour les autres.

En un mot, nous souhaitons retrouver un grand service public municipal de l'électricité avec la maîtrise totale du métier, éclairage public et illuminations de fin d'année comprises.

La récupération des sommes pharamineuses données actuellement aux prestataires le permettrait.